

RÉSEAU SANTÉ DE LA SARINE

Rapport annuel 2016



RÉSEAU SANTÉ
DE LA SARINE

RÉSEAU SANTÉ DE LA SARINE
WWW.SANTE-SARINE.CH



Table des matières

Message du président, Carl-Alex Ridoré	4
Message du directeur, Jacques Pollet	6
Organigramme du Réseau santé de la Sarine, de la CODEMS et de la Commission IF	8
<hr/>	
Rapport des organes du RSS	10
Statistique des ressources humaines	11-12
<hr/>	
Service de l'aide et des soins à domicile	14
<hr/>	
Service d'ambulance de la Sarine	18
<hr/>	
Foyer de jour	20
<hr/>	
Commission des indemnités forfaitaires	22
<hr/>	
Home médicalisé de la Sarine	24
<hr/>	
Commission de district des établissements médico-sociaux	26



Carl-Alex Ridoré, président

« Le Réseau santé de la Sarine concerne toute la population du district. »

Message du président

Le Réseau santé de la Sarine a un an

Le premier exercice du Réseau santé de la Sarine (RSS) s'est achevé le 31 décembre 2016. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette première année d'existence qui nous a permis d'apporter des améliorations notables dans tous les secteurs et services du RSS. Nous avons eu la démonstration que la mise en réseau, au sein d'une même institution, d'entités auparavant autonomes, était une réponse appropriée aux défis sanitaires et financiers posés par l'évolution démographique et l'allongement constant de l'espérance de vie.

La population vieillit, c'est une chance et un défi pour les autorités. Le programme Senior+ a posé les bases d'une organisation privilégiant la qualité de la prise en charge, l'autonomie et l'intégration des seniors dans la société. Au cours de l'année 2016, nous avons pu nous rendre compte que les visions du RSS et sa manière de fonctionner avaient anticipé la volonté du canton dans le cadre de Senior+. Ce n'est pas la moindre de nos satisfactions.

Nous avons décidé de changer quelque peu la forme de ce rapport, car il nous est apparu qu'il était important, aujourd'hui, de faire connaître le réseau, non seulement aux membres de notre assemblée des délégués, de notre comité, de nos différentes commissions et de notre personnel, mais aussi aux bénéficiaires, à leurs familles et au grand public.

Le Réseau santé de la Sarine joue en effet un rôle de premier plan dans l'offre médico-sociale de notre district et concerne donc toute la population. Nous devons mieux le faire savoir.



C'est d'autant plus vrai que, dans moins d'un an, en janvier 2018, la CODEMS, qui fédère les 13 EMS du district, sera complètement intégrée au RSS. C'est un défi de taille que nous allons relever pour renforcer encore les synergies. La CODEMS a ainsi lancé un travail de fond sur la définition de recommandations de construction dans les EMS du district. C'est un travail pionnier dans le canton. Durant toute l'année 2017, nous allons poursuivre nos rencontres avec les directeurs des EMS pour trouver les solutions les plus adéquates pour l'avenir.

Avec la CODEMS, le RSS sera, plus que jamais, au cœur de l'offre de prestations aux personnes âgées de la Sarine. Nous devons donc bien faire connaître nos prestations au plus grand nombre afin, d'une part, que la population puisse en bénéficier et, d'autre part, que les communes du district aient une parfaite lisibilité de nos activités, en toute transparence.

Cette année 2016, que ce rapport vous présente en détail, a été intense.

J'aimerais vraiment remercier le personnel de tous les services du RSS pour son engagement sans faille dans le processus de transformation. Je tiens aussi à remercier vivement notre directeur, Jacques Pollet, et son équipe de direction, de garder le cap dans cette période qui nécessite beaucoup d'efforts et de sens de l'adaptation.

Je tiens à remercier encore une fois tous les représentants des organes qui ont mené à terme d'importantes et profondes modifications organisationnelles et structurelles du système médico-social sarinois. Leur clairvoyance, leur endurance et leur constante humanité ont été le moteur du changement. Je leur témoigne ici ma gratitude pour le temps consacré avec persévérance et responsabilité à la santé et au bien-être de la population du district.

Nous sommes très satisfaits de voir que la mise en réseau porte ses premiers fruits en termes budgétaires. Le RSS a réussi à réduire son budget, sans diminuer ses prestations. Contrairement à

certaines craintes évoquées lors de la création du RSS, les travaux entrepris durant les années 2013 à 2016 ont permis de créer des synergies qui s'avèrent aujourd'hui payantes. Le comité de direction du RSS a également présenté un plan financier 2017-2021 pour informer les communes de la Sarine de l'évolution future de leur participation. C'est un outil très important pour le pilotage du réseau à moyen terme et pour l'analyse de ses investissements.

Notre canton connaîtra durant les prochaines décennies une forte augmentation de la proportion des seniors, caractérisée notamment par un doublement du nombre de personnes de 80 ans et plus d'ici une trentaine d'années. Avec le RSS, nous avons construit l'un des piliers de l'édifice qui nous rendra capable de répondre à ces défis. Je suis convaincu depuis longtemps que seuls de tels regroupements pourront nous permettre de les relever.



Jacques Pollet, directeur général

« Nous avons renforcé la qualité de notre offre. »

Message du directeur général

Effizienz et qualité au service des personnes âgées

La première année de vie du Réseau santé de la Sarine nous a encore convaincus, si besoin était, que nous suivions le bon cap. Comme le signale notre président, Carl-Alex Ridoré, nous avons mis en place une structure à la hauteur des enjeux de notre société dans les réponses qu'elle doit donner aux besoins des personnes âgées.

Pour franchir ce cap, nous savions que nous allions devoir fournir des efforts importants. La transition d'une structure à l'autre a nécessité, durant cette première année, et nécessitera encore, un engagement très fort de toutes les personnes qui sont impliquées dans son fonctionnement.

Je tiens à remercier toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs formant le Réseau santé de la Sarine, pour leur motivation et leur enthousiasme dans leur travail. Je remercie également le comité ainsi que les communes pour la confiance témoignée et la mise à disposition de moyens permettant d'atteindre les objectifs fixés.

Afin d'améliorer l'effizienz de notre organisation, la gestion du personnel était clairement le grand enjeu de cette première année d'activités. En 2016, nous en avons parfaitement conscience, nous avons demandé beaucoup à nos collaborateurs, non seulement dans leurs tâches quotidiennes, mais également en termes de réorganisation. Car évidemment, il était absolument nécessaire de prendre le taureau par les cornes et de lancer vigoureusement le processus d'adaptation destiné à améliorer les activités de tous nos services.



Dans chacun d'entre eux, nous avons repensé toute la philosophie et toute l'organisation du travail. Je vous mentirai donc en disant que tout s'est déroulé dans une parfaite tranquillité et que tout est terminé. Mais nous avons avancé de manière très significative.

Dans ce processus, nos collaboratrices et nos collaborateurs ont en outre dû faire face à d'autres défis: il fallait en effet que les résidents du Home médicalisé de la Sarine, les bénéficiaires de l'Aide et des soins à domicile, les personnes qui fréquentent le Foyer de jour et les patients pris en charge par le Service d'ambulance ne sentent pas l'effet de nos réorganisations. Nous avons tout mis en œuvre pour que ce soit le cas.

Durant cette année, nous avons aussi pu constater l'utilité des services transversaux que nous avons mis en place. Nos services des ressources humaines et des finances gèrent à satisfaction les six entités formant le Réseau santé de la Sarine, soit le Home médicalisé de la Sarine, le Foyer de jour, le Service d'aide

et de soins à domicile, la Commission de district des EMS, la Commission des indemnités forfaitaires et le Service d'ambulance.

Un gros travail a également été fourni pour unifier la gestion des services opérationnels et pour mettre en place un système informatique doté d'un logiciel métier par service.

Tous ces efforts nous ont permis de renforcer la qualité de notre offre et d'identifier les améliorations que nous devons encore apporter. Nous avons opéré des changements dans chacun de nos services: vous les découvrirez dans les pages qui suivent. Nous continuerons à les faire évoluer durant cette année 2017. Nous préparerons également l'intégration pleine et entière de la Commission de district des EMS dans le RSS.

Dans tous ces travaux, nous gardons à l'esprit que notre tâche première est de fournir des prestations à la hauteur des attentes des bénéficiaires et de leurs familles. Nous sommes parfaitement en phase avec la nouvelle loi «Senior +» qui entrera en vigueur au début 2018: au sein du RSS, nous privilégions la qualité de la prise en charge, l'autonomie des personnes et l'intégration des seniors dans la société.

Assemblée des délégués du Réseau santé Sarine

Président

M. Carl-Alex Ridoré, Préfet

Vice-Présidente

Mme Antoinette de Weck, Fribourg

Délégués

L'assemblée des délégués se compose des représentants des communes membres à raison d'un délégué par 2'000 habitants ou par fraction de 2'000 habitants.

Secrétaire au PV

Mme Mireille Gross

Membres de la Commission indemnités forfaitaires (IF)

Président

M. Carl-Alex Ridoré, Préfet

Vice-Présidente

Mme Antoinette de Weck, Fribourg

Membres

Mme Mary Claude Paolucci, Marly

Mme Beatrix Guillet, Sarine Ouest

M. Benjamin Gasser, Villars-sur-Glâne

M. Stéphane Blanc, Fribourg

M. Jean François Charrière, Gibloux

Mme Pascale Michel, Sarine Nord

M. Jean-Luc Kuenlin, Haute Sarine

Mme Pascale Pache, médecin

M. Jacques Pollet, Directeur du RSS et secrétaire de la Commission IF

Comité de direction du Réseau santé Sarine

Président

M. Carl-Alex Ridoré, Préfet

Vice-Présidente

Mme Antoinette de Weck, Fribourg

Membres

M. Marco-Aurelio Andina, Villars-sur-Glâne

Mme Andrea Burgener Woeffray, Fribourg

M. Jean-François Charrière, Gibloux

M. Laurent Dietrich, Fribourg

M. Benjamin Gasser, Villars-sur-Glâne

Mme Beatrix Guillet, Sarine Ouest

M. Jean-Luc Kuenlin, Haute Sarine

Mme Pascale Michel, Sarine Nord

Mme Mary-Claude Paolucci, Marly

Mme Murielle Roos Bovey, Sarine Ouest

M. Velko Stockel, Sarine Nord

Secrétaire

M. Jacques Pollet

Comité de la Commission des établissements médico-sociaux (CODEMS)

Président

M. Carl-Alex Ridoré, Préfet

Vice-président

M. Laurent Dietrich, Fribourg

Membres avec voix délibérative

M. Jean-Luc Kuenlin, Sarine-Campagne

M. Jacques Morel, Fédération fribourgeoise
des retraités

M. Marc Roder, directeurs d'EMS

Membres avec voix consultative

M. Remy Boscacci, médecin

M. Patrice Buchs, directeur d'EMS

Secrétaire

M. Jacques Pollet



RÉSEAU SANTÉ
DE LA SARINE

RÉSEAU SANTÉ DE LA SARINE
WWW.SANTE-SARINE.CH

1

Assemblée des délégués

L'assemblée des délégués s'est réunie à deux reprises :

Le 8 juin 2016

- › Approbation des comptes et rapport de gestion 2015;
- › Demande d'un crédit complémentaire pour l'étude sur l'optimisation du bâtiment;
- › Élections nouveaux membres au Comité de direction et à la Commission de district pour les indemnités forfaitaires.

Le 14 décembre 2016

- › Approbation des budgets de fonctionnement et d'investissement 2017 du RSS;
- › Présentation d'un plan financier 2017-2021;
- › Désignation de la fiduciaire pour les comptes 2016 à 2017;
- › Élection statutaire au sein du Comité de direction.

Comité de direction

Le Comité de direction a tenu 9 séances. Il a notamment :

- › Poursuivi la mise en place du Réseau;
- › Examiné et validé les comptes 2015;
- › Examiné et validé les budgets de fonctionnement et d'investissement 2017;
- › Décidé d'établir et de présenter un plan financier 2017-2021 à l'assemblée des délégués;
- › Procédé à la reconstitution du Comité de direction et de ses différentes commissions suite à la nouvelle législation;
- › Validé les objectifs institutionnels 2016 et 2017 fixés pour le RSS;
- › Lancé un appel d'offres et proposé la fiduciaire pour la révision des comptes 2016 à 2017;
- › Analysé et accepté une augmentation de dotation pour le Service d'aide et de soins à domicile (SASDS);

- › Analysé quelques situations particulières de collaborateurs en lien avec la faillite de l'ancien fonds de prévoyance ACSMS;
- › Désigné un groupe de travail en charge de la réorganisation des antennes du SASDS;
- › Pris la décision de supprimer les dernières chambres à deux lits au HMS afin de n'avoir plus que des chambres à un lit;
- › Validé l'achat de différents logiciels informatiques;
- › Réalisé une étude démographique, conjointement avec l'association des CO de la Sarine et la Ville de Fribourg;
- › Validé la demande d'un crédit complémentaire pour poursuivre l'analyse des bâtiments HMS et SAS;
- › Analysé la situation et pris position par rapport à la nouvelle route d'accès au HFR;
- › Procédé au changement d'assurance perte de gain et LAA.

Ressources humaines



Personnel de soins & accompagnement* (HMS et Foyer de jour)

	2016	2015	2014
Soins	90.05	89.30	94.50
Psychologie	-	-	-
Animation	6.60	6.60	4.50
Total EPT	96.65	95.90	99.00

* Total des effectifs, y compris apprentis sous contrat.

Personnel Hôtelier* (HMS et Foyer de jour)

	2016	2015	2014
Intendance	11.21	9.65	9.00
Maintenance	3.00	3.00	3.00
Lingerie	1.70	2.80	2.40
Cuisine	9.60	12.60	11.50
Pâtisserie	1.00	1.00	1.00
Restaurant / cafétéria	3.56	3.40	3.40
Total EPT	30.07	32.45	30.30

* Total des effectifs, y compris apprentis sous contrat.

Personnel administratif (RSS, CIF, CODEMS, ET FASDS)

	2016	2015
Direction	1.70	2.40
Informatique / juridique	1.50	-
Finances	3.70	3.60
RH	2.00	1.90
Total EPT	8.90	7.90



Ressources humaines

Apprentis et civilistes

	Apprentis	Civilistes*
Soins	9	-
Animation	3	1
Foyer de jour	1	-
Restauration	3	-
Intendance	2	-
Maintenance	-	-
Administration	-	2
Total EPT	18	3

* Les affectations du service civil varient entre 3 mois et 1 an.

Service d'aide et de soins à domicile

	2016	2015
Collaboratrices ou collaborateurs (situation au 31 décembre)	138	138
Équivalents plein temps (situation au 31 décembre)	92.83	92.02
Total EPT	92.83	92.02

Personnel du Service des Ambulances (SAS)

	2016	2015
Chef d'exploitation	1.00	1.00
Finances	27.25	28.30
RH	1.86	1.00
Total EPT	30.11	30.30





RÉSEAU SANTÉ
DE LA SARINE

SERVICE D'AIDE
ET DE SOINS
À DOMICILE



Angela Clavel,
cheffe de service

AIDE ET SOINS À DOMICILE (SASDS)
SASDS.SANTESARINE.CH

2

Aide et soins à domicile (SASDS)

Dans le cadre du projet Senior +, l'aide et les soins à domicile sont appelés à jouer un rôle de plus en plus important. Le Réseau santé de la Sarine a pris en considération cette évolution en augmentant le personnel du SASDS de 4 EPT en 2016 et de 4,2 en 2017. L'un des enjeux cruciaux du service est de pouvoir disposer de suffisamment de personnel formé: il entretient donc des liens étroits avec les écoles qui forment ce personnel.

Durant l'année 2016, le SASDS a également réorganisé ses antennes. Jusqu'à la fin 2016, il y en avait 7. Mais les antennes 5 et 6 étaient trop petites par rapport aux autres et il était difficile d'y gérer les absences et les vacances du personnel. Dans le courant de l'année 2017, les antennes 5 de Grolley et 6 de Farvagny seront regroupées à Neyruz. Cette solution permet de mieux répartir les dotations en personnel. En 2018, le nord du territoire de cette nouvelle antenne sera pris en charge par l'antenne basée à Granges-Paccot.

Le service d'aide et de soins à domicile réalise des prestations de nature médico-sociale qui ne nécessitent pas d'infrastructure institutionnelle et qui permettent de maintenir une personne dans son environnement habituel.

En particulier:

- › les soins à domicile comprennent les examens, les traitements et les soins effectués sur prescription médicale ou sur mandat médical;
- › l'aide à domicile comprend les travaux d'économie familiale ainsi que les tâches éducatives et sociales. Elle est exclue lorsque les besoins peuvent être satisfaits par d'autres services ou institutions, comme les crèches, les garderies d'enfants, le baby-sitting;
- › l'aide et les soins à domicile comprennent également les actions d'évaluations, d'information et de conseils destinés à répondre aux buts décrits à l'article 2 LASD, à savoir la possibilité de continuer à vivre dans son environnement habituel le plus longtemps possible. Les mesures d'encadrement social strictement nécessaire au maintien à domicile font aussi partie de ses attributions.

Aide et soins à domicile (SASDS)

Renseignements téléphoniques

Donner des informations aux patients et à la population du district de la Sarine concernant les prestations et le réseau médico-social fait partie intégrante des services du SASDS. Ainsi les collaboratrices au standard téléphonique ont répondu à 29'037 appels durant l'année 2016, ce qui correspond à une moyenne de 116 appels par jour ouvrable.

Chiffres 2013 - 2016

	2016	2015	2014	2013
Interventions aide et/ou soins (dont 2162 prestations d'ergothérapie en 2016)	179'389	164'923	150'705	136'013
Personnes soignées et/ou aidées (dont 1302 femmes et 744 hommes)	2046	1'921	1'868	1'811
0 à 64 ans	594	585	582	548
65 ans et plus	607	1'336	1'286	1'263
80 ans et plus	848*	-	-	-
Heures de prestations LAMal	81'170	70'164	67'468	63'485
Heures d'aide non-LAMal	15'103	15'403	15'207	16'662
Heures d'ergothérapie: 91% cas maladie 8% cas accident 1% cas prévention et autres	1'644	2'712	1'818	1'205
Kilomètres parcourus (en ville de Fribourg, l'usage des transports publics est privilégié)	379'050	397'233	365'509	347'122

* Cette catégorie des 80 et plus fait son apparition cette année dans les décomptes



Antennes au 31.12.2016	Territoire couvert
Antenne I Bd de Pérolles 7 1700 Fribourg Resp. Gilles Farjanel	Fribourg (centre ville)
Antenne VII Rte Mon-Repos 5A 1700 Fribourg Resp. Luc Geinoz	Fribourg (Schönberg, Bourguillon, Auge, Neuveville)
Antenne II Imp. du Nouveau Marché 1 1723 Marly Resp. Géraldine Magnin	Arconciel, Ependes, Ferpicloz, Marly, Le Mouret, Pierrafortscha, Senèdes, Treyvaux, Villarsel-sur-Marly
Antenne III Rte St-Nicolas-de-Flüe 2 1709 Fribourg Resp. Patricia Piccand	Villars-sur-Glâne, Fribourg (ouest)
Antenne IV Rte de Chantemerle 66 1763 Granges-Paccot Resp. Valérie Bourquin	Givisiez, Granges-Paccot, Fribourg (nord)
Antenne V Pl. de l'Eglise 2 1772 Grolley Resp. Priscilla Bozzini	Autafond, Avry, Belfaux, La Brillaz, Chésopelloz, Corminboeuf, Corserey, Grolley, Matran, Noréaz, Ponthaux, Prez-vers-Noréaz, La Sonnaz
Antenne VI Imp. du Petit Crêt 7 1726 Farvagny Resp. Catherine Doutaz	Autigny, Chénens, Corpataux-Magnedens, Cottens, Farvagny, Le Glèbe, Hauterive, Neyruz, Rossens, Vuisternens-en-Ogoz





RÉSEAU SANTÉ
DE LA SARINE

SERVICE
D'AMBULANCES



**Christophe Roulin,
chef d'exploitation**

SERVICE D'AMBULANCES (SAS)
SAS.SANTESARINE.CH

3

Service d'ambulance de la Sarine (SAS)

Le Service d'ambulance de la Sarine est la seule des entités du Réseau santé de la Sarine qui ne s'adresse pas principalement aux personnes âgées. Il fait partie du RSS pour des raisons historiques – il faisait déjà partie de l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux.

Le SAS dessert un bassin de population de plus de 100'000 habitants correspondant au district de la Sarine. En 2016, 4329 missions lui ont été confiées par le biais de la centrale 144 pour la régulation des urgences sanitaires.

- › En 2016, le service a été réorganisé en quatre secteurs pour favoriser son intégration dans le réseau. Cela a nécessité des modifications tant dans la gestion du personnel que dans l'informatique.
- › Il a également émis des appels d'offres – pour la première fois dans le cadre des marchés publics – pour remplacer les véhicules Mesa 54 et 55. Le SAS investira 600'000 francs pour deux nouveaux véhicules en 2017.
- › Le SAS a également poursuivi sa collaboration avec le Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR). Il met, depuis mai 2015, trois EPT à disposition du SMUR, sur mandat de l'hôpital fribourgeois.
- › Le comité du RSS et le SAS se sont aussi prononcés sur le projet de la nouvelle route d'accès à l'hôpital.

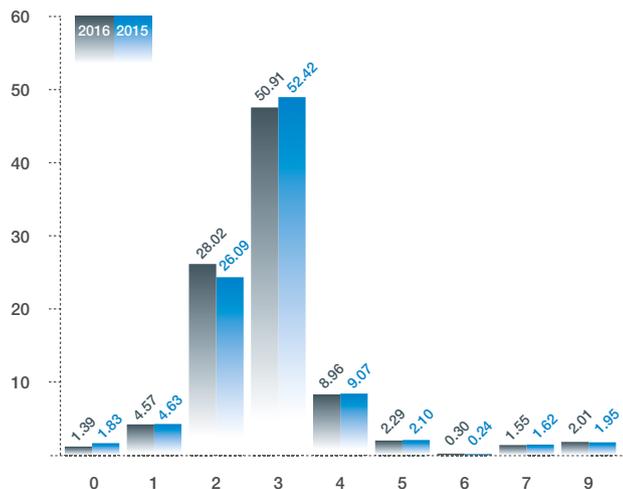
Le SAS en quelques chiffres

Répartition par priorité du 01.01.2016 au 31.12.2016

Type d'intervention	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3	Total	En %
Primaire	1'913	1'067	371	3'351	77.4 %
Secondaire	104	101	773	978	22.6 %
Total	2'017	1'168	1'144	4'329	100 %
Primaire, sans transport	260	114	16	390	98 %
Secondaire, sans transport	2	-	6	8	2 %
Total	262	114	22	398	100 %

Nombre de FIP pour cette période : 4'329

Répartition des degrés NACA (%) 2015 et 2016



Kilométrage des ambulances en 2016



Kilomètres parcourus en 2016 : 146'576.

Ces chiffres couvrent en réalité la période du 01.01.2016 au 14.03.2017.



RÉSEAU SANTÉ
DE LA SARINE

FOYER
DE JOUR



Marie-Claire Meuwly,
responsable

FOYER DE JOUR
[HMS.SANTESARINE.CH](https://hms.santesarine.ch)

4

Foyer de jour

Le Foyer de jour a un rôle important à jouer dans le dispositif global de soutien des personnes âgées. Il est complémentaire à l'aide et aux soins à domicile et permet aux personnes qui vivent encore chez elles de bénéficier d'un lieu de rencontre avec d'autres. Le Foyer de jour est aussi destiné à soulager les proches aidants lorsque ceux-ci ont besoin de souffler.

Ouvert 50 semaines par année, il peut accueillir jusqu'à 8 hôtes par jour, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30. Il s'agit d'un appartement avec une cuisine et une salle de séjour, une salle de repos, un salon, une salle qui peut être utilisée pour diverses activités et des WC-douche adaptés. Il est tenu par une responsable du Foyer de jour et son équipe d'accompagnateurs qui se compose :

- › d'un coordinateur du Foyer de jour;
- › d'assistants socio-éducatifs (ASE);
- › d'aide-accompagnants.

Le Foyer de jour n'est pour l'instant pas suffisamment utilisé. Le Réseau santé de la Sarine doit donc encore mieux faire connaître son offre.



Le foyer de jour en quelques chiffres

Journées effectives 2015 et 2016





RÉSEAU SANTÉ
DE LA SARINE

COMMISSION
DES INDEMNITÉS
FORFAITAIRES



Cristina Lendenmann,
responsable du secrétariat

COMMISSION DES INDEMNITÉS
FORFAITAIRES (CIF)

CIF@SANTESARINE.CH

5

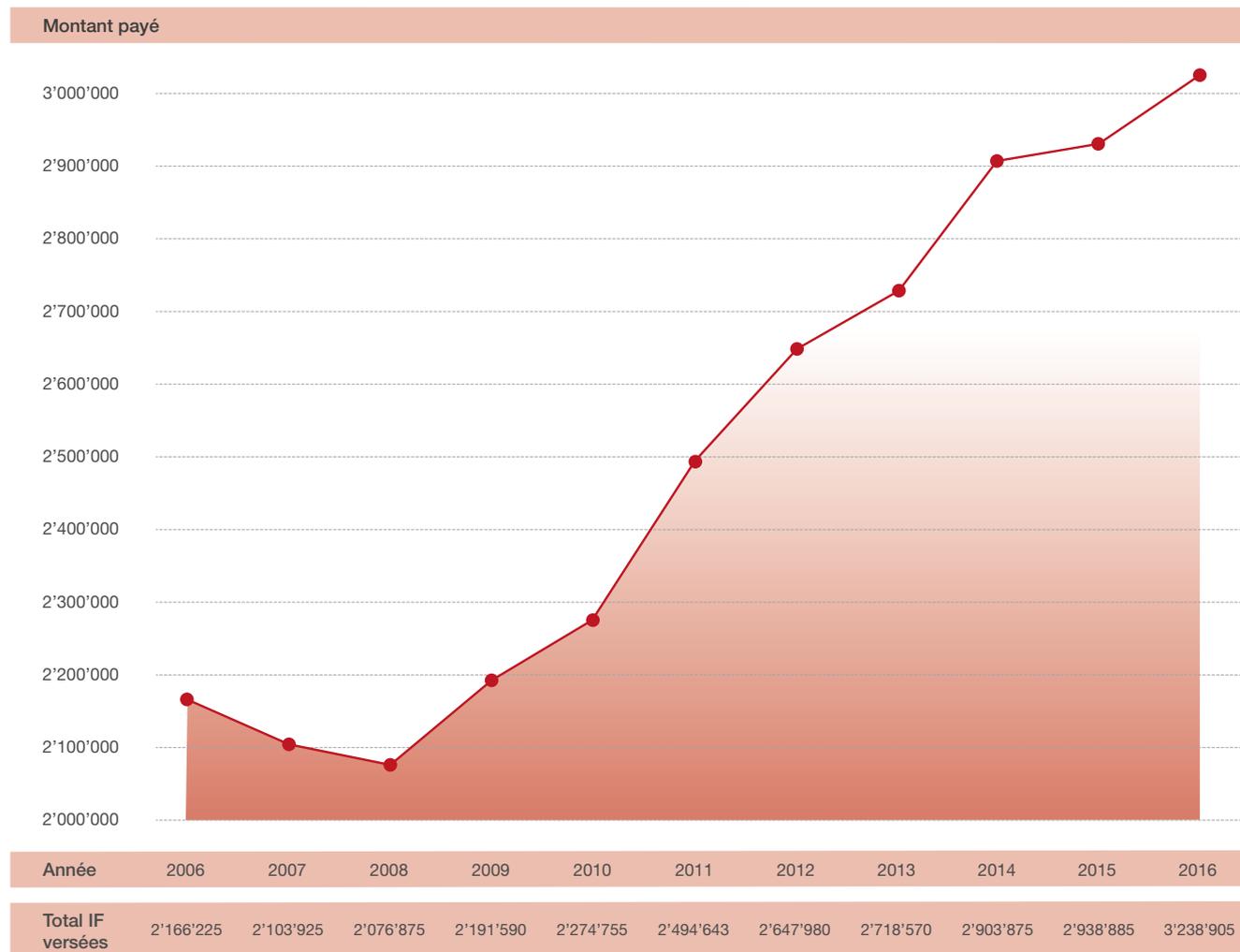
Commission des indemnités forfaitaires (CIF)

En vertu des dispositions légales, soit la loi du 8 septembre 2005 sur l'aide et les soins à domicile (LASD), l'indemnité forfaitaire est une aide financière accordée aux parents et aux proches qui apportent une aide régulière, importante et durable à une personne impotente pour lui permettre de vivre à domicile.

Ces indemnités sont de plus en plus utilisées. Elles ont largement fait la preuve de leur utilité pour les familles. Il est évident que le montant annuel de ces indemnités, qui prend l'ascenseur, est important. Mais leur but «justifie» ces dépenses: elles permettent en effet de retarder l'entrée en EMS.

La CIF en quelques chiffres

Indemnités forfaitaires, évolution de 2006 à 2016





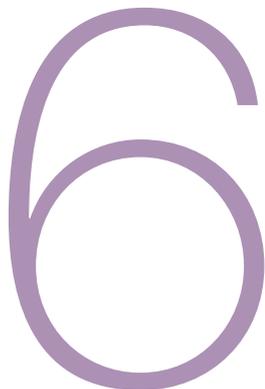
RÉSEAU SANTÉ
DE LA SARINE

HOME
MÉDICALISÉ



Martine Sherbetjian,
cheffe d'établissement

HOME MÉDICALISÉ (HMS)
HMS.SANTESARINE.CH



Home médicalisé de la Sarine (HMS)

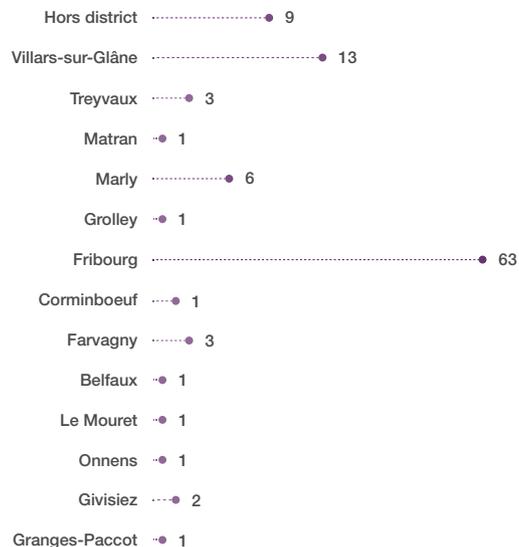
Durant l'année 2016, le HMS a mené un travail de fond sur son organisation interne, sur la préparation des travaux de rénovation du bâtiment et sur la gestion des parkings.

- › La gestion du personnel, étage par étage, a été réorganisée en nommant de nouveaux chefs. La planification du personnel de soin a aussi été repensée afin d'équilibrer le nombre de collaborateurs travaillant auprès des résidents jours après jours. Cela a permis d'améliorer la charge de travail au quotidien.
- › Un gros travail a également été fourni pour améliorer la communication interne.
- › Un groupe de travail prépare les importants travaux qui devront être réalisés en 2021-22 pour assainir le bâtiment. Le HMS est entré en phase de pré-étude.
- › Un plan de mobilité pour le personnel est en phase de réalisation afin que les visiteurs puissent bénéficier des places existantes. Ce plan est d'autant plus urgent que le parking du Guintzet n'est plus un P+R.

Côté statistique, le HMS n'était pas complètement occupé durant l'année 2016. Preuve que la prise en charge des aînés évolue sans cesse, le HMS n'arrive plus à trouver de résident pour ses neuf chambres à deux lits. C'est l'un des motifs qui a conduit le Comité de direction à décider la suppression des chambres à deux lits d'ici 2018.

Le HMS en quelques chiffres

État des résidents au 31 décembre 2016*



*Sur ce tableau ne figurent que les communes pour lesquelles des personnes résident au HMS.

Provenance des admissions

	2016	2015
RFSM	1	0
UATO	4	4
Autres EMS	0	0
Hôpitaux	19	21
Domicile	12	13
Total	36	38

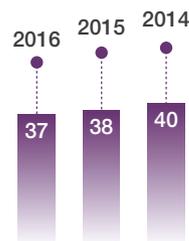
Évolution du taux d'occupation

	2016	2015	2014
Journées effectives	39'659	40'554	40'636
Journées budgétées	40'150	40'150	40'150
Pourcentage	98.78	101.00	101.24

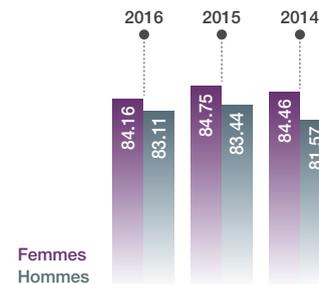
Durée moyenne de séjour

	2016	2015	2014
Moins de 6 mois	17	14	22
Moins d'une année	13	12	16
De 1 à 3 ans	40	48	39
De 3 à 9 ans	36	37	36

Nombre de résidents décédés



Moyenne d'âge des résidents





Christophe Werro,
chef du service des finances

COMMISSION DES
ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX
CODEMS@SANTESARINE.CH

7

Commission de district des EMS (CODEMS)

Le 1^{er} janvier 2018, la gestion et l'administration de la CODEMS seront définitivement confiées au Réseau santé de la Sarine. Cette intégration de la CODEMS au RSS s'est faite progressivement depuis la nomination de l'actuel directeur du RSS, Jacques Pollet, au secrétariat de la CODEMS en octobre 2015.

La CODEMS continuera donc à mener ses activités actuelles, comme une commission rattachée au Comité de direction, mais avec le support encore plus net du RSS, ce qui permettra à ce dernier d'avoir une vision encore plus globale sur les structures de prise en charge et d'aide aux personnes âgées.

En vertu des dispositions légales, en particulier de la loi du 23 mars 2000 sur les établissements médico-sociaux pour personnes âgées (LEMS), la CODEMS a pour tâches :

- › de répartir entre les communes du district les frais financiers d'un séjour en EMS ;
- › de préavisier annuellement le calcul des frais financiers ;
- › de contribuer à la coordination des activités des EMS avec celles des services médico-sociaux du district ;
- › d'émettre un préavis à l'attention du Conseil d'Etat sur la planification des EMS du district.



Intégration Codems

Durant l'année 2016, la CODEMS et le RSS ont travaillé ensemble à la mise en place d'outils favorisant la coordination des activités des EMS du district et leur gestion financière. Le travail, qui se poursuivra en 2017, a été mené en concertation étroite avec les directeurs d'EMS.

- › Durant l'année 2016, un travail de fond sur la définition de recommandations de construction dans les EMS du district a été lancé, en collaboration étroite avec la Conférence des directeurs d'EMS de la Sarine.
- › Dans la continuité des réflexions menées depuis 2009, la Codems a procédé à l'actualisation de son plan de médicalisation pour la période 2016-2021, entre autres en prenant en compte le nouveau concept cantonal « Senior+ ».

Liste des EMS du district

- › Home médicalisé de la Sarine, 1752 Villars-sur-Glâne
- › EMS La Providence, 1700 Fribourg
- › Résidence des Chênes, 1700 Fribourg
- › Les Bonnesfontaines, 1700 Fribourg
- › Foyer La Rose d'Automne, 1752 Villars-sur-Glâne
- › Résidence Les Martinets, 1752 Villars-sur-Glâne
- › Résidence Les Epinettes, 1723 Marly
- › Résidence Saint-Martin, 1741 Cottens
- › Home du Gibloux, 1726 Farvagny
- › Le Manoir, 1762 Givisiez
- › Villa Beausite, 1700 Fribourg
- › Maison Sainte Jeanne-Antide, 1762 Givisiez
- › Foyer Les Peupliers, 1724 Oberried



RSS - Avenue Jean-Paul II 10, 1752 Villars-sur-Glâne



RÉSEAU SANTÉ
DE LA SARINE